

Réf: Dossier N° : 57368

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CENTRE MEDICO-SOCIAL DE L'AUTOROUTE DU NORD »

Siège social : ABIDJAN - ANYAMA ALLOKOI KM 23 A 1 KM DU
PESAGE, 21 BP 4092 ABIDJAN 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 28 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CENTRE MEDICO-SOCIAL DE L'AUTOROUTE DU
NORD » .

Objet: Formation du personnel médical et paramédical, Fourniture de matériel médical, de consommables et de médicaments, Recherche biomédicale et socio sanitaire, Prestations de service de santé, Suivi et évaluation des projets et programmes de santé. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ANYAMA ALLOKOI KM 23 A 1 KM DU
PESAGE, 21 BP 4092 ABIDJAN 21

GERANT: Monsieur KOUAKOU YAO LAMBERT.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30967 du 28/11/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27765 du 28/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

